

Avernes Saint Gourgon

Andréa HAELEWYN

Cette monographie a été réalisée par Andréa HAELEWYN, a priori en 1962, dans le cadre d'un travail de fin d'étude à l'école normale d'Alençon, lors de sa formatin d'institutrice.

Les illustrations sont réalisées par Andréa HAELEWYN, qu'il s'agisse des cartes géographiques ou des photos, le reste étant des cartes postales achetées par ses soins.

Situation géographique

Avernes Saint Gourgon est un petit village du nord-est du département, sur la route de Vimoutiers à Orbec, et situé dans cette partie du département qui appartient au Pays d'Auge.

Si on s'éloigne de deux kilomètres environ, au nord du clocher du village, déjà, on quitte le département de l'Orne, pour mettre pied dans le Calvados. À quelques kilomètres au nord-est du village, on pénètre dans l'Eure.

Cette petite commune s'étale en partie sur un plateau, où est situé le bourg, composé de l'église, de la mairie-école, et de quelques maisons. Ce plateau s'étend à l'est, portant le hameau de Saint Cyr d'Estrancourt, ancien petit village qui fut annexé à Avernes, voilà environ 150 ans.

Le territoire d'Avernes comprend encore les vallées de deux ruisseaux prenant leur source, l'un au Bourgel, l'autre en dessous de la ferme de la Ménardière. Le plus important de ces deux ruisseaux est celui du Bourgel, qui, après un cours de quatre ou cinq kilomètres, au fond d'une riante vallée, rejoint la rivière la Touques. Les deux vallées sont recouvertes de magnifiques herbages, tandis que les collines sont recouvertes de bois.

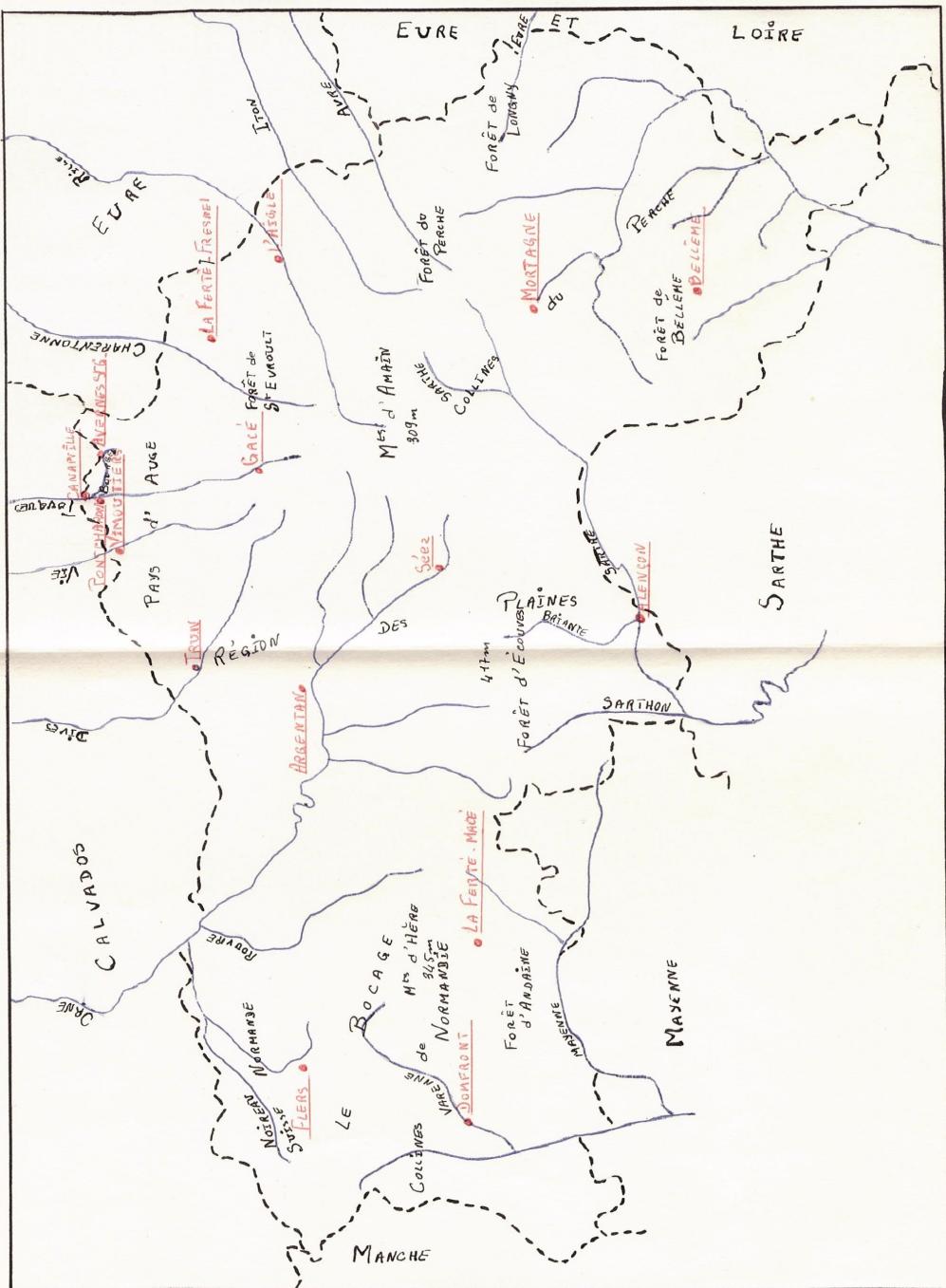
Ces vallées sont peu habitées, et, jusqu'à 1956, rares étaient les voitures qui s'aventuraient



La vallée du Bourgel

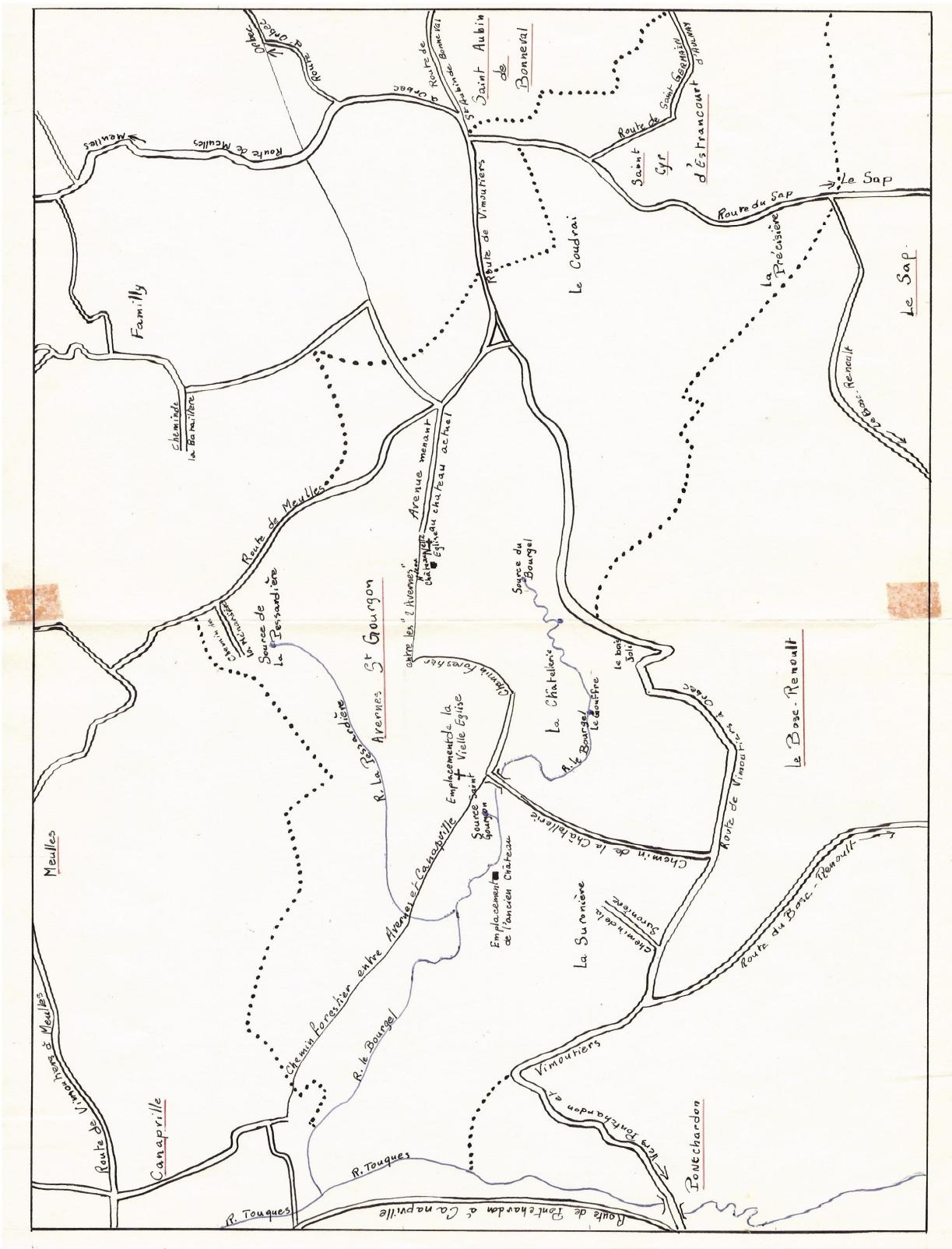
sur la mauvaise route reliant Vimoutiers à Orbec, et longeant la vallée du Bourgel. Mais, depuis 1956, cette route a été goudronnée, et, plus fréquentée, est devenue le lieu de passage des promeneurs. Nombreux sont ceux qui s'arrêtent, afin d'admirer ce splendide paysage, et de découvrir, dans le lointain, le clocher de Canapville, distant de cinq kilomètres, et même la route reliant Pontchardon à Canapville, et celle reliant Vimoutiers à Meulles.

Avernes est entouré par les communes de Pontchardon, Canapville, Meulles, Familly, Saint-Aubin-de-Bonneval, Saint-Germain-d'Aunay, Le Bosc-Renoult.



Situation d'Avernes Saint Gourgon dans le département de l'Orne

Avernes Saint Gourgon



Carte de la commune

Historique

L'an 1024 semble marquer les débuts de l'existence d'Avernes. Monsieur Jean Bard dans son "Vimoutiers", le cite en tant que clairière, où s'est installé un village "à l'état embryonnaire", comprenant quelques maisons en bois et torchis, et au toit de chaume. On y cultivait un peu de blé, d'orge et de seigle.

Avernes s'appelait alors Avesnes, et naissait en même temps que des communes avoisinantes :

- Kanapevilla (Canapville)
- Punchardon (Pontchardon)
- Albinus de Bonavalla (Saint-Aubin-de-Bonneval)
- Sappum (Le Sap)
- Oectrencurt (Saint Cyr d'Estrancourt)

Cependant, si on s'en réfère aux noms des lieux-dits, la présence d'une "Cour Motte", sur le territoire d'Avernes peut laisser penser que les clairières furent habitées au temps des Gaulois. Peut-être aussi ce nom de "Cour Motte" ne vient-il pas de là, car je n'ai pas découvert d'aspérité de terrain pouvant faire penser à l'un de ces vestiges du passé.

1106

À la fin du XI^e siècle, et au début du XII^e siècle, des épidémies de lèpre s'installèrent en Normandie, après le retour des chevaliers normands qui étaient partis aux croisades. À Avernes, comme dans toute la région de Vimoutiers, des léproseries ou maladreries furent créées. Elles recevaient les malades, et ceux-ci ne pouvaient sortir. La maladrerie qui s'installa au Bourgel, hameau d'Avernes, reçut le nom de maladrerie de Saint-Germain-du-Boisjoli. Elle fut détruite, selon Monsieur Dallet, au XVII^e siècle, et jusqu'au XIX^e siècle, une chapelle en rappela le souvenir. De nos jours, in l'en reste plus rien, si ce n'est le vieux chemin creux qui y conduisait, et un petit herbage qui a reçu le nom de Bois Joli.

1216

À cette époque, Avernes devait appartenir aux seigneurs de Pontchardon (cf. Dallet). Au XIII^e siècle, Avernes fut donné par Philippe-Auguste, ainsi que Orville et Pontchardon au châtelain d'Exmes.

1386

Ce petit village qui s'installa tardivement dans nos régions, ne tarda pas à se développer. Il devint agricole, et, comme toutes les autres communes environnantes, il eut son moulin à blé. "Or्डéric-Vital parle au XIe siècle des moulins où les grains de la région étaient moulus." (cf Jean Bard "Vimoutiers")

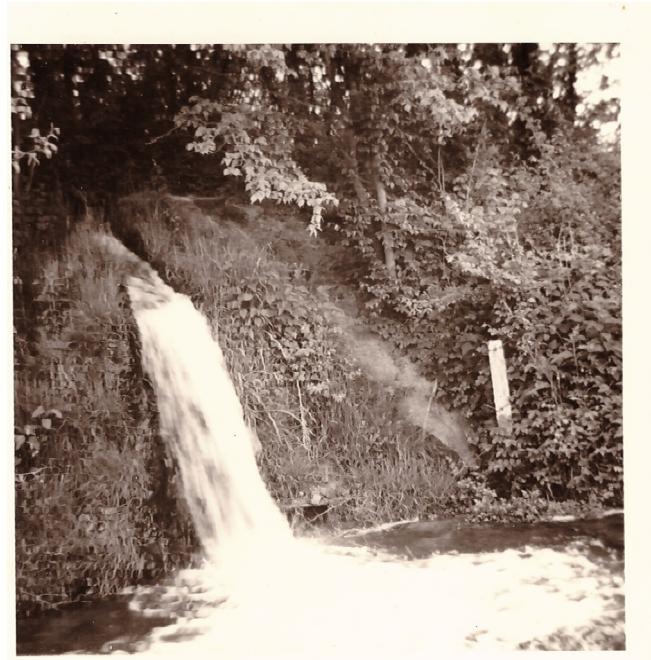
Ce moulin d'Avernes était alimenté par le ruisseau, le Bourgel. M. Dallet (cf Bulletin de la Société archéologique de 1888) note qu'il fut détruit en 1868. Seuls sont restés la chute d'eau qui l'alimentait, un bâtiment qui devait en faire partie, et le nom "Le Vieux Moulin", qui maintenant désigne l'herbage où il était situé.

À cette époque, une nouvelle richesse apparaît en Normandie. Le pommier, qui, jusqu'alors, n'était que le doucin sauvage, est cultivé. On sème des pépins.

1414

Mais, à cette époque, la guerre de Cent Ans ensanglante la Normandie. Henri V, roi d'Angleterre, a débarqué en France. Vimoutiers est tombé aux mains des Anglais. Henri V, de sa résidence de Caen, envoie aux curé de Saint Aubin et Avernes, des lettres de protection.

Des soulèvements ont lieu, et la paix ne revient qu'avec l'expulsion des Anglais hors de France.



1562

À cette époque, Avernes semble avoir appartenu à plusieurs seigneurs. Mais on voit apparaître un certain Jacques Bernart qui achète une portion d'Avernes. Nous retrouverons ce nom des Bernart qui est lié à l'histoire d'Avernes aux XVIIIe et XIXe siècles.

La chute qui alimentait le moulin. C'est une chute "artificielle". Un canal en maçonnerie a été aménagé dans un petit bosquet, afin d'obtenir la dénivellation suffisante.

1626

En effet, en 1626, Hector III Bernart, seigneur d'Avernes, épouse Anne d'Osmond. Il était le descendant de la famille es Bernart, qui servit, sans défaillance, pendant neuf siècles, la Normandie et la France. Messieurs J. Bard et Dallet ne tarissent pas d'éloges à l'égard de cette famille. Elle reçut les terres d'Avernes, de Pontchardon, et la vallée du Bourgel, en récompense de ses éminents services. C'est ainsi que Hector Bernart se trouve à l'origine des Marquis d'Avernes, qui furent, pendant plus de deux siècles, les seigneurs les plus puissants de Normandie. Leur famille, en outre, a fourni treize chevaliers de malte.

À la mort de Hector de Bernart, en 1638, Avernes reste à la famille, et les seigneurs sont successivement : Antoine de Bernart ; puis son fils Antoine de Bernart, comte d'Orbec ; Eustache-Louis-Antoine de Bernart, comte d'Avernes et d'Orbec ; et Charles-Antoine de Bernart, qui fut président du Conseil général de l'Orne en 1818.

C'est à ce dernier qui nous devons Avernes tel que nous le connaissons, c'est-à-dire, avec son église, son château sur la colline.

1787

À la fin du XVIIIe siècle, Avernes St Gourgon dépend du doyenné de Vimoutiers, et ses patrons sont :

- pour la première portion, l'abbé de Saint Wandrille,
- pour la seconde portion, Bernart, seigneur d'Avernes,
- pour la troisième portion, le duc d'Anjou frère du roi.

Être patron d'une paroisse donnait des titres. En plus, le patron avait le droit d'être enterré dans le chancel, endroit de l'église, proche du maître autel, et d'avoir des titres funèbres.

1789

Après la révolution, le 14 décembre 1789, un décret royal transforme la structure des municipalités.

En mars 1790, l'Assemblée constituante lance un décret qui supprime les anciennes divisions administratives. Avernes Saint Gourgon fait partie du canton du district de L'Aigle qui a pour chef-lieu Le Sap.

À la suite de la guerre civile qui règne en France, et de la guerre étrangère, le manque de blé se fait sentir en France, et la région de Vimoutiers n'est pas épargnée. Il faut aller chercher du blé en Beauce, et finalement, on a recours aux réquisitions. Avernes, ainsi que les communes avoisinantes, doivent fournir trente-cinq quintaux de blé par décade à Vimoutiers. Ensuite, on donne une livre de pain par jour et par personne.

1799

Les archives municipales ne renferment rien concernant Avernes sous la révolution. Le document le plus ancien qu'on y trouve est un cahier des délibération du conseil municipal, datant de l'an VIII.

Dans ce cahier, il est dit que les séances du Conseil Municipal et autres réunions étaient annoncées au son de cloche, et avaient lieu dans l'église.

L'an VIII de la République, une fête a eu lieu à Avernes. À cette occasion, on relève :

” Nous avons sonné la cloche...pour prévenir les citoyens... Nous avons de plus mis une affiche au lieu ordinaire portant invitation à tous les citoyens de se rendre à cette fête. Lesquels s'y sont rendus en assez grand nombre vu la population de la dite commune, et ont montré beaucoup de zèle...conférant à jamais l'oubli généreux de tous les ressentiments qui peuplaient l'infortune publique..., et fortifiant les sentiments de paix, d'union et d'affection qui doivent animer les citoyens d'une même patrie. Après avoir été environ deux heures sur la place publique les dits citoyens se sont retirés se promettant de se divertir le reste du jour.

À cette époque, on ne parle plus de l'église 'Avernes, mais du "temple décadaire de cette commune".

On retrouve plus loin une allusion à la fête du village :

” L'an dix de la République Française, su les dix heures du matin, le Maire et l'Ad-

joint de cette commune s'étant transportés au lieu ordinaire du rassemblement, en cette commune, pour célébrer avec pompe la fête du premier vendémiaire qui tombe aujourd'hui conjointement avec tous les citoyens de la commune qui se sont assemblés en assez grand nombre, lesquels ont montré beaucoup d'amour pour la République et ont fait beaucoup de réjouissance avec nous."

1801

À cette époque, le canton du Sap, auquel appartenait Avernes, est supprimé, et désormais Avernes fait partie du canton de Vimoutiers.

"L'an onze de la République Française, le vingt-sept germinal", le conseil municipal s'est réuni afin de discuter des réparation à apporter au "Bâtiment destiné au culte, ainsi qu'au presbytère".

Un accord s'est établi entre le Conseil Municipal et le citoyen Bernart d'Avernes. Depuis quelques temps déjà, le comte d'Avernes prêtait sa chapelle pour que soit célébré le culte. Le Conseil Municipal reconnaît que l'église d'alors ne mérite pas que des réparations y soient faites, car elle est en très mauvais état. Le Conseil décide donc de donner au citoyen Bernart les matériaux et le terrain nécessaires à la construction d'une nouvelle église. Le comte d'Avernes fera construire l'église à ses frais, aux environs de sa propre chapelle. Cette église, située sur la colline, correspondra mieux aux besoins de la paroisse, étant donné qu'elle sera plus grande, et située à égale distance des habitants d'Avernes et de ceux de Saint-Cyr d'Estrancourt, petite paroisse qui n'est pas plus desservie par un prêtre. Le citoyen Bernart fera également construire un presbytère "pour y loger convenablement le prêtre desservant".

Le traitement annuel du prêtre sera de six cents francs : deux cents payés par la commune de Saint Cyr, quatre cents francs par Avernes, proportionnellement au nombre d'habitants.

1802

À cette date, un concordat est signé pour régler le différend de l'église et de l'état, et mettra fin à la division entre prêtres jureurs et non jureurs. Vimoutiers est alors incorporé au diocèse de Sées ainsi qu'Avernes Saint Gourgon.

1814

Comme en l'an VIII nous trouvions dans les cahiers de délibération les comptes-rendus des manifestations célébrant la révolution, nous trouvons en 1814 ces mots :

” Nous, maire d'Avernes Saint Gourgon, avons convoqué le Conseil Municipal de la dite commune à l'effet de délibérer sur le projet de faire remise au Roy de toutes les réquisitions qui ont eu lieu avant les heureux événements du 31 mars qui l'ont replacé sur son trône, et qui ont délivré la France du joug de l'usurpateur.

Les membres du conseil municipal reconnaissent ne pas avoir contribué aux réquisitions.

1818

Le Conseil Municipal se réunit, le 30 octobre, en session extraordinaire, pour prendre connaissance d'une lettre du sous-préfet, proposant la réunion de la commune de St Cyr d'Estrancourt à celle d'Avernes. De leur côté, les membres du conseil municipal de St Cyr se sont réunis et ont refusé cette réunion. Les membres du conseil d'Avernes décident de s'en reporter à la décision

des préfet et sous-préfet. La réunion a enfin eu lieu en 1821.

En 1818, Charles-Antoine de Bernart meurt. Dans son testament des 6-7 et 16 avril 1818, dicté à Maître Schneider, notaire à Vimoutiers, il fait de nombreux dons à Avernes, parmi lesquels :

- une rente perpétuelle de 500 francs à la fabrique de l'église de cette commune,
- une rente perpétuelle pour l'entretien de l'église, du presbytère, de la maison d'école,
- un legs de 300 francs pour instruire les pauvres.

Le conseil municipal n'a accepté ces legs qu'en 1823, après décision du Préfet.

C'est le Baron de Vauquelin qui s'installe à Avernes. Mais, si le Marquis de Bernart fut un bienfaiteur, et s'il fut très aimé des habitants, le Baron de Vauquelin, lui, eut souvent des débats avec le conseil municipal, et fut souvent en procès avec lui. Il essaya de s'approprier un endroit situé près de la source Saint Gourgon, et ayant reçu le nom de place communale. Cette "histoire" passe devant le tribunal d'Argentan, et de Vauquelin fut condamné.

1824

Le 20 octobre, au cours d'une réunion extraordinaire, les membres du conseil municipal choisissent le bureau de poste du Sap, comme étant celui qui leur distribuera le courrier. C'est d'ailleurs encore le même de nos jours.

1828

Le conseil municipal d'Avernes, sur autorisation du préfet, se réunit en sessions extraordinaires, et décide que la commune fera partie du nouveau canton du Sap. Elle faisait partie du canton de Vimoutiers depuis 1801, alors qu'avant, elle appartenait au canton du Sap district de L'Aigle.

Cette réunion au nouveau canton du Sap est votée, car le Sap est situé en plaine. Au contraire, pour se rendre à Vimoutiers, les habitants doivent gravir plusieurs côtes, franchir plusieurs rivières qui sont souvent en crue après les violents orages.

En 1830, cette autorisation n'est pas encore accordée par le préfet. Le conseil municipal se réunit donc et décide que s'il n'obtient pas satisfaction, il en appellera au Ministre de l'Intérieur.

En 1834, Avernes fait toujours partie du canton de Vimoutiers, et il en est encore de même de nos jours.

Dans les archives municipales ne figure aucune trace d'Avernes sous la révolution de 1848.

1868

Le moulin, alimenté par l'eau du Bourgel est détruit. On installe sur les différents bras du ruisseau des systèmes de vannes qui permettent d'alimenter de nombreux fossés creusés dans toute la vallée du Bourgel. De nos jours, ces fossés existent toujours. Ils servaient à cette époque au rouissage du lin. On accédait, par un chemin forestier, à une "écoucherie" de lin installée dans le bois nommé la Vieille Cour. On peut encore en voir l'emplacement. C'est une partie surélevée de forme rectangulaire d'environ 20 sur 3 à mètres, et entourée de fossés.

1880

En 1880, le Baron de Vauquelin meurt à Avernes. Il repose dans le cimetière d'Avernes, dans un petit enclos réservé à sa famille. Il fut le dernier homme à posséder le domaine d'Avernes

presque en totalité. À sa mort, beaucoup de terres furent vendues. Une partie du territoire constituée par des bois et les belles fermes de la vallée du Bourgel revinrent à la famille de Vaucelles qui est une des branches de la famille de Vauquelin. Le plateau d'Avernes entre presque totalement en la possession des Messieurs Picot et Pellé.

À partir de ce moment, le château n'est plus habité, et commence à tomber en ruines.

1882

Le conseil municipal vote pour la construction d'une salle de classe, sur la demande du sous-préfet. Mais il trouve que la maison d'école est encore en bon état.

Finalement, c'est un nouveau groupe qui fut construit près du presbytère. Le milieu des bâtiments constitue la salle de classe. À droite s'élève la maison d'habitation, de deux étages. À gauche se tient le préau, sur lequel s'élève la mairie.

Vers la fin du XIXe siècle, la mendicité et le paupérisme sévissent à Avernes. Dans les cahiers de délibération du conseil municipal, on retrouve plusieurs votes d'aide matérielle aux familles. On retrouve souvent le nom des familles Duval et Groult.

Voici un exemple :

” Monsieur le Maire expose à Messieurs les membres du conseil que le sieur Groult est actuellement sans travail, qu'il est resté seul avec cinq enfants en bas âge, et que la femme est actuellement détenue à la maison d'arrêt d'Argentan pour un mois, et qu'il y a lieu d'accorder des secours en pain et viande au sieur Groult.

1904

Des mesures sanitaires et des mesures de sécurité sont votées au cours d'une séance extraordinaire du conseil municipal. Toutes les parois intérieures des bâtiments doivent être enduites de chaux. Les couvertures et sous-couvertures en paille des maisons sont interdites.

1920

La guerre est passée à Avernes, la population a terriblement baissé. Comme toutes les communes qui ont subi des réquisitions, Avernes s'est appauvri.

C'est après la guerre de 1914-1918 que l'on voit apparaître les noms étrangers, spécialement des noms belges, car des réfugiés se sont installés à Avernes.

1945

Nous retrouvons Avernes après une seconde guerre. L'action principale ne s'est pas passée à Avernes, mais plutôt à Vimoutiers, qui a été entièrement rasé, bombardé. Les bois d'Avernes ont également été bombardés.

Après la libération, toutes les routes étaient défoncées et jalonnées de chars.

Cette époque marque le début du déclin de la commune. Maintenant, ce n'est plus qu'un petit village sans prêtre desservant, sans école.

Les deux Avernes

Avant le XIXe siècle, le bourg d'Avernes était situé au fond de la vallée, et s'étalait le long du ruisseau, le Bourgel. Le cœur du village était constitué par l'église et le presbytère. À quelques deux cents mètres à l'ouest de l'église, et au fond de la vallée du Bourgel s'élevait le château. En amont du presbytère, cette même vallée était jalonnée par un four, un moulin. Des maisons d'habitation de ferme se dispersaient sur la totalité du territoire communal.



L'ancien presbytère

Le Bourgel coule le long du mur de la maison, qui est maintenant une maison d'habitation pour des ouvriers agricoles

Jusqu'à la fin du XVIIIe siècle, Avernes fut tel. Mais, à la fin du règne de Louis XV, le marquis d'Avernes, Charles-Antoine de Bernart fit construire un château sur les hauteurs d'Avernes. Petite à petit, tout le village d'Avernes quitta la vallée pour la colline. C'est ainsi que bientôt une église s'éleva non loin du nouveau château, puis ce fut un presbytère, et une mairie école.



La vallée du Bourgel

Le bâtiment que l'on aperçoit est un reste des communs de l'ancien château

CHÂTEAUX

Le vieux château, qui s'élevait dans un herbage, au-dessous de la ferme nommée la Suronnière, était un "vieux manoir normand avec encorbellement à chaque étage". Il faut se reporter à un article de Monsieur Dallet pour le savoir, car il n'en reste plus rien actuellement, si ce n'est une partie des communs. Ce corps de bâtiment aux murs marqués de demi-cintres, s'élève



Environs du SAP - Château d'Avernes-St Gourgon (Orne)

seul non loin du ruisseau, le Bourgel. C'est là tout ce qui reste de ce qui fut la demeure des marquis d'Avernes.

Le nouveau château fut élevé sur la partie élevée de la commune, dans cet endroit nommé les Plants du Bocage. Pour en faire la description, tel qu'il fut à l'époque de sa splendeur, je dois faire un long emprunt à Monsieur Dallet, car moi-même, je ne l'ai jamais connu tel.

” Ce château, aux vastes proportions présente une masse rectangulaire, où la brique a été uniquement employée pour les angles, les pilastres, les chaînages et les encadrements des portes et fenêtres ; les panneaux intermédiaires ont été blanchis au sable et à la chaux. La longueur de l'édifice est de 43,50m, sa largeur, y compris les ailes, est d'environ 20 mètres. Son élévation se compose d'un sous-sol, d'un rez-de-chaussée, d'un premier et d'un second étage ; puis de mansardes sous les toitures. Les façades des flancs, qui regardent le nord et le midi, sont percées de onze ouvertures à chaque étage. Les façades de côté en ont cinq seulement.

” La façade monumentale. on remarque les dégâts causés par les hommes qui ont voulu le détruire.

” Le centre de la façade méridionale forme une avancée circulaire d'un assez grand rayon, dont le sommet est une plate-forme revêtue de plomb, d'une élévation d'environ 25 mètres, d'où l'on découvre une étendue immense ; à l'ouest, la vue est limitée par la futaie voisine ; mais à l'est, on aperçoit à une grande distance, les campagnes du Pays d'Ouche et du Lieuvin ; au midi, ce sont les hauteurs boisées des cantons



1958 - le "nouveau" château



Photo 1958 Le château

La façade septentrionale. Le lierre a recouvert une partie du mur. On distingue, sur le front triangulaire, les deux écussons accolés, surmontés d'une couronne de marquis.

d'Exmes et de Gacé qui ferment l'horizon à la vue du spectateur.

- ” Au nord, des ailes en retour font une saillie d'environ six mètres. Le rez de chaussée, de ce côté, est pour ainsi dire, caché sous terre, car un perron monumental, précédé d'une énorme terrasse, donnent accès au premier. Puis, de ce perron, deux escaliers descendant au rez de chaussée, sous une voûte grossièrement pavée. Sur le fronton, on remarque deux écussons accolés, dont le champ ne paraît avoir reçu aucun genre de décoration. Ils sont surmontés d'une couronne de marquis et sont supportés par des drapeaux et divers instruments de musique. Les toitures ne se terminent pas en pointe, comme cela a lieu ordinairement, c'est à dire qu'elles sont tronquées et se terminent pour ainsi dire en plate forme, avec revêtement de zinc et de plomb.
- ” En pénétrant à l'intérieur, on est surtout frappé par la hauteur des appartements. Le rez de chaussée est occupé par la cuisine, l'office, des caves et des magasins de toute sorte. Au premier se trouvent le salon, la salle à manger, le billard, la chapelle, les chambres des maîtres... Au second sont de nombreuses chambres d'amis.

Monsieur Dallet dit encore que le château est "grand, mais il n'est ni monumental, ni élégant".

Ce qui était remarquable, c'étaient les arbres gigantesques qui entouraient le château. La façade septentrionale du château s'ouvrait sur un immense champ planté de quatre-vingt deux rangées de hêtres et chênes alignés géométriquement en quinconce.

Une avenue de 1800 mètres, d'une largeur de 14 mètres, bordée de peupliers, partait de la terrasse septentrionale pour donner accès à la route.

En toutes parts, le château était entouré de fort belles frondaisons.

De tout cela, que reste t'il ? Hélas, les ans ont fait leur œuvre, et avec eux, la main dévastatrice de l'homme.² Le château demeura inhabité après la mort du dernier châtelain, Monsieur de Vauqueulin. Durant les guerres de 1914-1918 et de 1939-1945, il servit d'abri à des soldats. petit à petit, il tomba en ruines. En 1951, on tenta de le démolir en arrachant des pans de murs à l'aide de câbles d'acier tirés par un tracteur. Cette opération ne réussit pas. On trouva plus sûr de provoquer une explosion à l'intérieur du château. C'est ainsi qu'une grande partie de l'aile est s'effondra.

Mais le château ne semblait pas totalement hors d'usage, puisque, en 1953, pour quelques mois, un fermier du village y installa une boucherie de fortune.

Maintenant, il continue de tomber en ruines. un à un, les plafonds s'effondrent, les murs s'affaissent. Le perron d'honneur est envahi par les ronces et les herbes, et des arbustes poussent au milieu des débris. Des belles plantations qui entouraient le château, il ne reste que le nom. C'est ainsi que le Quinconce est devenu un herbage comme les autres, où seules quelques souches indiquent qu'il fut planté d'arbres. Quant à l'avenue, elle restait une des plus belles curiosités d'Avernes, jusqu'à cet hiver 1961-62, où l'on a coupé tous les peupliers, car, paraît-il, ils étaient trop âgés.



Les restes de la vieille église

ÉGLISES

À quelques deux cents mètres du vieux château qui s'élevait dans la vallée, une église se dressait, en bordure du bois, au pied d'une pente abrupte. Un chemin y conduisait. Seul, un pan de mur, qui devait être derrière l'autel, se dresse encore aujourd'hui. Celui qui ne connaît pas l'endroit, ne peut l'apercevoir du chemin, car il faut pénétrer dans les broussailles pour découvrir ce morceau de mur vertical, blanc, et un tas de pierres, qui sont les restes de ce qui fut le lieu de réunion des paysans d'Avernes. Seule, une grande croix de bois indique au promeneur que ce lieu fut le dernière demeure des habitants d'Avernes.

La nouvelle église s'élève, en bordure de l'avenue qui conduisait au nouveau château, dans un petit enclos entouré d'une haie où fleurit l'aubépine, lorsque revient le printemps. Sur son toit, on peut lire une date : 1813, époque de sa construction. Monsieur Dallet dit qu'elle a tous les mauvais goûts de l'époque. Elle est entièrement en briques. Son toit est recouvert d'ardoises, et son clocher domine les hautes futaies des alentours.

On pénètre dans l'église par une grande porte de bois, au-dessus de laquelle sont gravées ces lettres : D.O.M. De part et d'autre de cette porte, sur la façade extérieure, s'ouvrent deux niches, destinées à recevoir des statues. L'intérieur de l'église est simple. Des



Le calvaire

Cette croix de bois marque l'emplacement de l'ancien cimetière



La nouvelle église

bancs de bois occupent la nef, tandis que sur la gauche s'élève la chaire à prêcher, couronnée par une énorme fleur de lys.

Juste avant de pénétrer dans le chœur, deux renfoncements dans le mur, deux autels, ceux des patrons de l'église : à droite celui de la Vierge, à gauche, celui de Saint Gourgon.

dans le chœur, une porte donne accès à la sacristie. En face, une chapelle : dans la partie la plus proche du chœur, a pris place nu lutrin, en forme d'aigle aux ailes repliées, et qui n'a plus servi depuis bien des années ; dans sa partie la plus reculée, deux tombes : celle du Marquis d'Avernes, et de sa seconde femme.

La lumière pénètre dans l'église par des fenêtres, en plein cintre, et formées de verres de différentes couleurs. Dans leur partie supérieure, un B majuscule, sans doute initiale du marquis d'Avernes, occupe le centre d'une rosace.

Une seule survivance de l'ancienne église, nous dit Monsieur Dallet, a pris place dans cette église : une close, datant de 1754, et sur laquelle figure cette inscription :

” IAY ETE NOMMEE PAR MESSIRE CHARLES-ANTOINE DE BERNART,
CHEVALIER SGR MARQUIS DAVERNES OFFICIER AU REGIMENT DU ROY
BENITE PAR MESSIRES IEAN LANDRY FRANCOIS D ECHAUFFOUR CURES DE
CE LIEU 1754

Construite entièrement en briques, cette église a déjà subi le contre coup des ans, bien qu'à peine âgée de 150 ans. De profondes lézardes sillonnent ses murs, tandis qu'un trou béant s'ouvre dans la voûte de la nef.

Légendes, croyances et coutumes

SOURCE SAINT GOURGON

Saint Gourgon, patron d'Avernes, est invoqué dans les environs, par les gens souffrant de rhumatismes. Une source située à quelques cinquante mètres du Vieux Presbytère, porte le nom de Source Saint Gourgon.

La source a été captée, et elle sourd maintenant dans une sorte de petite grotte en maçonnerie dans laquelle est ménagée une ouverture, afin que les pèlerins puissent puiser de l'eau. Un escalier en briques a même été ménagé, de façon qu'on puisse sans difficulté y arriver. Ces mêmes pèlerins qui invoquent Saint Gourgon, laissent toujours un signe de leur passage : ils déposent un bouquet de fleurs au pied de la croix, rappel de l'ancienne église, ou ils laissent un lambeau de leurs vêtements.

Certains vont l'invoquer devant le petit autel qui lui est dressé, sur le côté gauche de l'église, et en reconnaissance de ses bienfaits, ornent son autel de leur chapelet.



La source Saint Gourgon

Sur la gauche, l'escalier permettant un accès plus facile à l'ouverture ménagée dans la roche.

LE GOUFFRE

La ferme, dite "La Châtellerie", possède dans un de ses herbages, proche de la maison d'habitation, la source la plus importante de celles qui alimentent le ruisseau le Bourgel. Cette source est reconnue comme un trésor, par le fermier de l'endroit, car l'eau sort à une température de 11 à treize degrés. Elle possède en outre une très grande limpidité, et groupe ainsi les deux qualités nécessaires à la fabrication d'u beurre excellent, richesse de la Normandie.

Mais, s'il en est ainsi aujourd'hui, il n'en fut pas toujours de même. Je me souviens avoir



Une partie de la vallée du Bourgel
Au centre, près du buisson, le Gouffre

entendu de vieilles gens raconter une légende attachée au Gouffre (c'est le nom de la source).

On dit que par un soir d'hiver très brumeux, où le brouillard était si épais qu'on ne pouvait se diriger, un homme s'étant égaré, tomba dans la source, et jamais son corps ne fut retrouvé. Quelques années plus tard, un bœuf eut le même sort. On dit aussi qu'on tenta de mesurer la profondeur de cette source avec un cordeau de plus de un kilomètre de long, et qu'on ne réussit pas à atteindre le fond. Depuis ce jour, le Gouffre fut considéré comme un endroit très dangereux, et une clôture de fils de fer barbelés rappela aux curieux la prudence.

LES FÊTES

Saint Cyr d'Estrancourt, qui fut rattaché à Avernes en 1821, célèbre chaque année, le troisième dimanche de juin, la fête de son saint patron. À cette occasion, la messe est célébrée dans la petite église romane. L'après-midi, à l'issue des vêpres, la procession se dirige vers un grand bûcher, sur lequel on a planté un bouquet, dressé dans une cour avoisinante. Le feu bientôt allumé, est bénit par le prêtre, et bientôt une salve de détonations emplit les airs. Le prêtre d'abord, puis le roi et la reine de la fête, puis les assistants essaient d'abattre à coups de fusil le bouquet.

Puis, dès qu'il est possible de s'approcher du bûcher, chacun va ramasser un ou plusieurs tisons bénis, qu'il emportera chez lui, afin qu'ils le protègent de la foudre et de ses méfaits.

À Avernes, les fêtes patronales ont pratiquement disparu. Mais, par les années du passé, elles furent très renommées. Vers les années 1920-1925, des courses d'ânes furent organisées lors de la fête. Elles se déroulaient sur cette avenue bordée de peupliers qui donnait à Avernes tout son charme. Ces courses attiraient beaucoup de monde.

Mais vers 1930, elles furent remplacées par des courses de chevaux, qui eurent un rand succès. La succession des fêtes fut interrompue par la guerre.

Mais déjà, quelques années avant la guerre, la fête d'Avernes était devenue la Foire aux melons. Partout on ne voyait que des stands vendant de ces fruits, et chacun se devait de repartir chez lui avec au moins un melon.

Puis les fêtes s'espacèrent petit à petit, et n'eurent plus lieu que tous les deux ans. Elles se firent de plus en plus rares, et il y a maintenant cinq ans qu'aucune n'a plus eu lieu.

LES COURSES DE CHEVAUX

La mairie d'Avernes a conservé le double des formalités faites pour la création de la société des courses. C'est ainsi qu'on trouve aux archives municipales :

- une lettre du maire, André Lamy, datée du 20 octobre 1929, et s'adressant en ces termes au préfet :

” *J'ai l'honneur de vous adresser sous ce pli l'extrait d'une délibération prise par le comité constitué en vue de la formation de la société de courses d'Avernes saint Gourgon (Orne)...*

” *Je vous serai reconnaissant, Monsieur le Préfet, de bien vouloir prendre connaissance des-dits statuts et les porter à la connaissance de Monsieur le Ministre de l'agriculture, afin que grâce à votre bienveillante intervention, la Société naissante soit approuvée et définitivement constituée."*

- une lettre du maire datée du 28 août 1929, demandant à la sous-préfecture d'Argentan, d'accepter ces arrêtés :

” *article 1 - Ce dimanche de septembre, jour des courses d'Avernes St Gourgon, le stationnement des véhicules de toute nature, ainsi que des piétons sera interdit sur le chemin vicinal ordinaire de Lisieux au Sap, entre les carrefours du calvaire et celui du chemin rural du Bosc-Renoult à Meulles.*

” *article 2 - La gendarmerie sera chargée de l'exécution du présent arrêté.*

- la réponse du sous-préfet, datée du 29 août 1929, qui accepte.
- une lettre du ministère de l'agriculture rappelant divers arrêtés concernant les courses de chevaux du 24 août 1930, et datée du 1er août 1930.

” *Il sera prélevé sur la masse des sommes engagées au pari mutuel, et avant tout autre prélèvement :*

2% en faveur des œuvres de bienfaisance

1,5% en faveur de l'élevage

0,5% en faveur de l'enseignement agricole

7% pour les frais d'organisation.

- un papier témoin que le 21 août 1930 "il a été procédé à la mensuration de l'hippodrome" des Quinconces, sur la commune d'Avernes Saint Gourgon. "Longueur de la piste à deux mètres de la corde : 960m".

Ce papier est signé par le président de la Société des courses d'Avernes Saint Gourgon : A. Lamy ; le directeur du Haras du Pin : Bourzès Jean ; le géomètre David.

- une lettre adressée au Ministre de l'Agriculture.

” *Les membres de la Société des courses se sont réunis en assemblée générale à la mairie le 25 février 1934.*

Monsieur le président expose que le champ de courses n'est plus mis gracieusement à sa disposition et que la somme demandée est trop élevée pour les ressources de la Société.

Pour ce motif, les membres décident la dissolution de la dite société et demandent que les fonds disponibles soient reversés à la Société des courses du Sap.

Existence éphémère que celle de cette attraction qui fit couler beaucoup d'encre, et qui est restée célèbre parmi les habitants.

Évolution 1880-1962

POPULATION

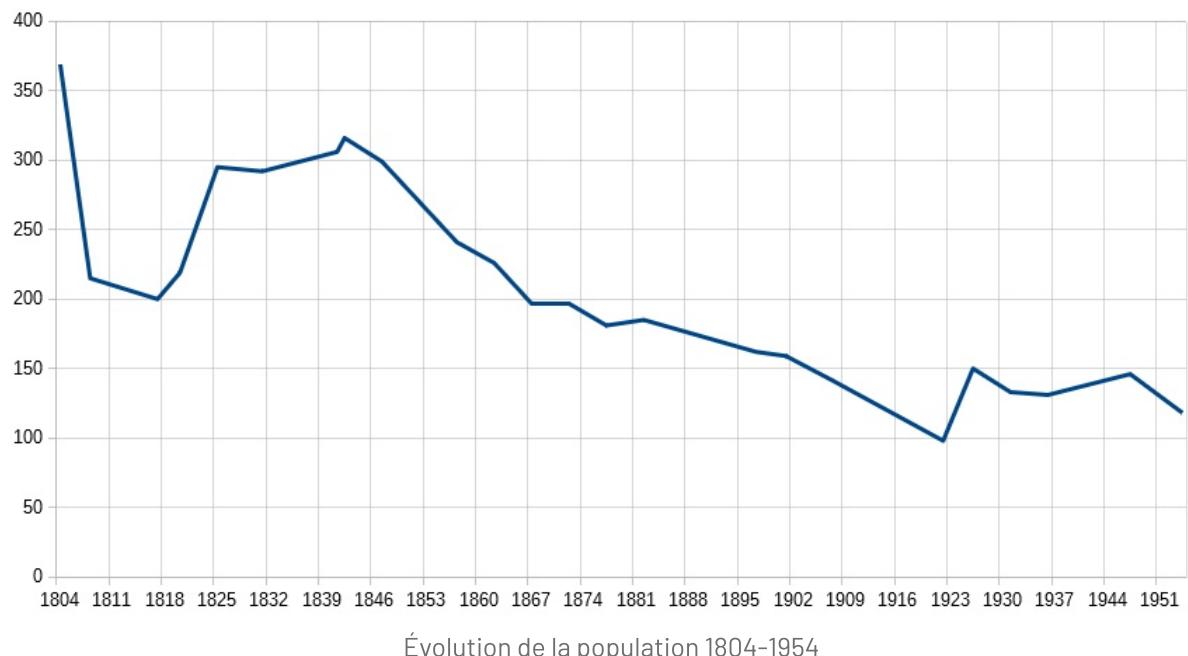
Si on se reporte au graphique de population, on remarque que la courbe est assez irrégulière, mais qu'elle indique une baisse importante de la population entre 1804 et 1954.

On est particulièrement attiré par la chute de population entre 1804 et 1817. Cette diminution est due probablement aux nombreuses guerres de l'Empire.

On observe une remontée brusque aux environs de 1820. Elle est due au regroupement des deux communes, St Cyr et Avernes, et la population passe de 200 à 295.

Le nombre d'habitants décroît aussi entre 1907 et 1922 ; ceci est dû très probablement à la guerre.

La baisse du nombre d'habitants continue à être sensible de nos jours. Certes la guerre de 1940-1945 est passée par là, mais il faut noter que beaucoup de jeunes ont tendance à quitter la campagne.



PROFESSIONS

Une légère progression est à noter dans la profession des habitants.

En 1901 - Tous les habitants ont une profession agricole, exceptés : l'instituteur, le desservant, un colporteur.

En 1926 - Trois personnes ont une profession qui est autre que celle d'un cultivateur. Ce sont : le desservant, l'instituteur, un entrepreneur de transports.

En 1926 - Il y a une institutrice, un charron, un cantonnier. Tout le reste des habitants sont des agriculteurs.

En 1931 - La diversité des professions est un peu plus accusée. En plus des cultivateurs, il y a :

- une institutrice
- un contremaître
- un cantonnier
- un charbonnier
- trois bûcherons, parmi lesquels un espagnol et un breton qui sont venus faire des coupes dans les bois.

En 1962 - Un bon nombre de jeunes continuent leurs études, et quittent probablement la terre. Il est donc à prévoir que la population diminuera encore, et qu'Avernes restera un village rural.

CHANGEMENT DANS LES EXPLOITATIONS

La consultation des deux cadastres, celui de 1914, celui de 1954, permettent d'établir une comparaison à propos des terres cultivées, labourées et laissées en herbage.

Voici un tableau qui parlera mieux que n'importe quel laïus :

	1914	1954
surface de la commune	1188 ha 1400	1188 ha 4211
terres labourables	111 ha 1578	39 ha 2220
prés	641 ha 3651	748 ha 8104
taillis futaies	388 ha 0410	382 ha 3090
bruyères landes	37 ha 6977	10 ha 7717
jardins	2 ha 3220	1 ha 2566
mares	1 ha 2590	0 ha 3462
sols occupés par des bâtiments	3 ha 3638	3 ha 3001
cimetières et églises	0 ha 3450	0 ha 2897
parcs	2 ha 3610	

Depuis 1914, la commune a accru sa surface. Elle délaisse le labour pour les pâturages et l'élevage. À cause du relief même, Avernes est plutôt voué à l'élevage, favorisé d'ailleurs par le climat normand.

La superficie occupée par les bruyères et les landes a été réduite de plus de moitié.

Les moyens d'exploitation ont également changé. Sur l'ensemble du territoire communal, il n'y a plus que quelques petites exploitations (deux ou trois), qui ne possèdent pas leur tracteur.

Bien qu'elle reste une commune rurale, Avernes suit le progrès.

” Avernes, tu resteras toujours une petite commune rurale. Certes, tu n'as plus ta grandeur d'antan, tu n'es plus le centre d'un des plus puissants domaines de Normandie ; on délaisse ton église, ton école a été fermée ; bon nombre de tes jeunes gens sont attirés par la ville, par le travail en usine. Peut-être es-tu appelée à être un jour annexée à une autre commune, comme il en a été pour Saint Cyr. Mais toujours tu resteras chère au cœur de ceux qui t'ont habitée, qui ont sillonné tes bois et ta riante vallée.

DOCUMENTS

- Vimoutiers, J Bard
- Bulletin de la Société historique et archéologique-1886-article de Monsieur Dallet
- Annuaire de l'Orne de 1804 à 1857
- Recueil des actes administratifs-Dénombrement de la population de 1822 à 1954
- Cahiers de délibérations du conseil municipal 1799 à 1904
- Matrice cadastrale
- États de sections